



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

N° 1

SDIF BAS-RHIN
TEL 03 88 47 98 31

RÉCEPTION DU PUBLIC

TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES
AVIS DE DÉGRÈVEMENT

MAJIC- 4200 M



FINANCES PUBLIQUES

SDIF BAS-RHIN
20 RUE GASTON ROMAZZOTTI
CS 25165 67125 MOLSHEIM CEDEX

SD : 86650809123856Q

0539-032221-0057-0



**Objet : Dégrèvements de
Taxe foncière consécutifs
à des pertes de récoltes.**

Nature du sinistre : SÈCHERESSE
Date du sinistre : 24/09/26

R
67

N° de sinistre

26-PR

TRÉSORERIE : SIP S
COMMUNE :
PROPRIÉTAIRE :
N° COMMUNAL :
RÉFÉRENCE : 1
N° FACTURE : 2

RÔLE :

ANNÉE : 2026

Le 07/10/2026,

Bonjour,

J'ai l'honneur de vous informer qu'un dégrèvement pour pertes de récoltes, concernant votre taxe foncière pour l'année 2026, vous a été accordé le 24/09/26 pour un montant de 135 €.

Vous trouverez ci-joint le relevé des parcelles concernées.

Nous vous rappelons que le dégrèvement accordé au bailleur d'un bien rural à la suite de calamités agricoles doit bénéficier au fermier (article L.411-24 du Code rural et de la pêche maritime).

Ce dégrèvement diminue d'autant le montant de l'impôt figurant sur votre avis de taxe foncière.

Si vous avez déjà payé cet impôt, le dégrèvement vous sera directement remboursé sans démarche de votre part.

DEGREVEMENTS CONSECUTIFS AUX EVENEMENTS CLIMATIQUES 2026

Je vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Pour délégation du Directeur, le responsable de centre :
CYRIL SCHREINER

014309

Conformément à la loi n°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que le droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service des finances publiques dont vous dépendez ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgflp.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

050261

050261

M4200M V3.1 02092025

